








Carte de pêche 2016 des structures associatives de la pêche de loisir

Aucune copie des timbres CPMA « papier » ne peut être délivrée. En cas de perte, le pêcheur doit de nouveau les acquérir.

Une fois collés sur une carte délivrée, les timbres CPMA doivent être oblitérés par cachet ou signature du dépositaire.

Seules les cartes de pêche acquises par Internet sur www.cartedepeche.fr peuvent être réimprimées gratuitement.

Produits	Description	Timbre	Tarif	
Carte Personne majeure	Carte annuelle « personne majeure ». 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. (Timbre CPMA acquitté une seule fois)		CPMA	33,80 €
			FDAAPPMA	21,60 €
			AAPPMA	14,60 €
			TOTAL	70,00 € minimum
Carte InterFédérale CHI / EHGO / URNE Récipro-URNE	Carte réciproitaire pour le CHI, l'EHGO et l'URNE. Carte annuelle InterFédérale « personne majeure ». 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. La carte InterFédérale permet de pêcher sur tous les parcours des associations réciproitaires des 91 départements adhérents du CHI, de l'EHGO et de l'URNE. La carte Récipro-URNE permet de pêcher uniquement sur les parcours des associations en réciproité partielle de l'URNE des 6 départements 08/25/54/55/67/68. Prix unique : 95€ (Timbre CPMA pré-imprimé sur la carte)		TOTAL	95,00 €
Carte Personne mineure	Carte annuelle « personne mineure » : Jeune de moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier de l'année. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. (Timbre CPMA acquitté une seule fois)		CPMA	2,20 €
			FDAAPPMA	7,80 €
			AAPPMA	6,00 €
			TOTAL	16,00 € minimum
Carte Découverte -12ans	Carte annuelle « Découverte moins de 12 ans » : Jeune de moins de 12 ans au 1 ^{er} janvier de l'année. Pêche à 1 ligne 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Prix unique : 6€ (Timbre CPMA pré-imprimé sur la carte)		CPMA	0,50 €
			FDAAPPMA	2,00 €
			AAPPMA	3,50 €
			TOTAL	6,00 €
Carte promotionnelle « Découverte Femme »	Carte annuelle « Découverte Femme ». Pêche à 1 ligne 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Prix unique : 32€ (Timbre CPMA pré-imprimé sur la carte)		CPMA	12,30 €
			FDAAPPMA	11,00 €
			AAPPMA	8,70 €
			TOTAL	32,00 €

Carte Journalière	Carte journalière disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Reçoit la CPMA « Journalière » sauf si le pêcheur a déjà acquitté une CPMA annuelle sur une carte de membre de l'année en cours. Doit y figurer expressément le jour de validité.		CPMA	3,20 €
			FDAAPPMA	3,80 €
			AAPPMA	3,00 €
			TOTAL	10,00 € minimum
Carte Hebdomadaire	Carte valable 7 jours consécutifs, disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Doivent y figurer expressément les jours de validité. Prix unique : 32€ (Timbre CPMA pré-imprimé sur la carte)		CPMA	12,30 €
			FDAAPPMA	11,00 €
			AAPPMA	8,70 €
			TOTAL	32,00 €
Carte Hebdomadaire pour un membre AAPPMA	Carte valable 7 jours consécutifs, disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Carte de pêche sans timbre CPMA « Hebdomadaire ». Elle doit être présentée avec une carte comportant une CPMA annuelle 2016. Doivent y figurer expressément les jours de validité. Prix unique : 19,70€ (Pas de timbre CPMA)		CPMA	0,00 €
			FDAAPPMA	11,00 €
			AAPPMA	8,70 €
			TOTAL	19,70 €
PassPêche Majeur	Le « PassPêche » est utilisé dans le cadre d'animations journalières organisées par les Fédérations Départementales et les AAPPMA. Prix unique : 1€ (RMA destinée à l'Agence de l'eau) (Pas de timbre CPMA « Journalière »)		RMA	1,00 €
			FDAAPPMA	0,00 €
			AAPPMA	0,00 €
			TOTAL	1,00 €
PassPêche Mineur	Le « PassPêche » est utilisé dans le cadre d'animations journalières organisées par les Fédérations Départementales et les AAPPMA. Prix unique : 1€ (Gestion FD/AAPPMA) (Pas de timbre CPMA)		CPMA	0,00 €
			FDAAPPMA	
			AAPPMA	
			TOTAL	1,00 €